

Dr Bogusława Filipowicz

l'Institut de la Prévention Sociale et de la Resocialisation

Université de Varsovie

La valeur de la fécondité dans la famille antique à la lumière des textes patristiques (commentaires de Lc 1, 26-38 et Lc 2, 22-40)

Wartość płodności w rodzinie antycznej w świetle tekstów patrystycznych (komentarze do Łk 1, 26-38 i Łk 2, 22-40)

Abstract:

L'article concerne une famille juive dans l'antiquité, connue, entre-autres, à travers les écrits patristiques, une communauté familiale créée par l'homme nommé Joseph, sa femme prénommée Marie et l'enfant du sexe masculin qu'ils élèvent comme leur descendant et dont le nom est Jésus. À la lumière des textes de nombreux écrivains de premiers siècles du christianisme, qui commentent les documents du Lc 1, 26-38 et du Lc 2, 22-40, il est possible d'approfondir les connaissances antiques de cette famille de Galilée, en Judée - province syrienne de l'Empire Romain sous le règne d'Octave Augustus (30 av. J.-Chr. - 14 J. Chr.; Szymański 2005, p. 128; Baslez 2017). Nommée „sainte”, suite à la compréhension antique du pouvoir créatrice de Logos, elle incarne toutefois les valeurs de la famille orientale et occidentale: par sa constitution est elle patriarcale, reconnaissant une place précise de l'homme et de la femme ayant le statut juridique de parents qui nourrissent, tant dans la spiritualité que dans la culture juridique juives, l'enfant présenté publiquement comme le fruit naturel de leur union matrimoniale.

Mots-clés: Lois antiques du Proche Orient, mariage, Saint Luc, Pères de l'Eglise, Logos, l'histoire de la famille orientale, la famille patriarcale, une femme, le statut de l'épouse et de la mère, un homme le statut de l'époux et du père, l'enfant né dans la famille, un fils, l'adoption, la fidélité conjugale.

Abstract:

The article concerns a Jewish family in the antiquity know, among other, through the patristic writings, a family created by the man named Joseph, his wife Mary and the child of the masculine sex, whom they raise as their successor and heir, and whose name is Jesus. In the light of the texts of many writers of the first centuries of Christianity, who comment on the documents of Lk 1, 26-38 and Lk 2, 22-40, it is possible to deepen the ancient knowledge of this family of Galilee, in the province of the Roman Empire during the reign of Octavian Augustus (30 BC - 14 AD; Szymański 2005, p. 128; Baslez 2017). Named “holy”, following the ancient understanding of the creative power of Logos, nevertheless this family embodies the values of the Eastern and Western family: her constitution is based on patriarchal structure, recognizing a precise place of the man and the woman having the legal status of parents who raise, in Jewish spirituality and legal culture, the child presented publicly as the natural fruit of their matrimonial union.

Key words: Ancient laws of Near East, marriage, Saint Luke, Fathers of the Church, Logos, the history of eastern family, the patriarchal family, a woman, the status of the wife and mother, a man, the status of the husband and father, a son, the child born in the family, adoption, marital fidelity.

Abstrakt:

Artykuł dotyczy jednej ze starożytnych rodzin żydowskich, znanej m.in. dzięki pismom patrystycznym i komentarzom na temat wspólnoty rodzinnej utworzonej przez mężczyznę o imieniu Józef, jego żonę Maryję i dziecko płci męskiej, które wychowują jako swojego potomka i którego imię jest Jezus. w świetle tekstów licznych pisarzy pierwszych wieków chrześcijaństwa komentujących dokumenty Łk 1, 26-38 i Łk 2, 22-40 możliwym jest pogłębienie wiedzy na temat starożytnego rozumienia znaczenia tej rodziny pochodzącej z Galilei, w Judzie, będącej za panowania Oktawiana Augusta (30 przed J.-Chr. – 14) syryjską prowincją rzymską (Szymański 2005, s. 128; Baslez 2017). Nazywana „świętą” wskutek antycznego rozumienia stwórczej mocy Logosu, rodzina ta, jak każda inna w starożytności, podlega badaniom historyków. Pod względem sposobu sprawowania władzy jest rodziną patriarchalną, co jest typowym wzorem życia rodzinnego zarówno w zachodnim świecie antycznym jak i w społeczeństwach wschodnich. Wzór ten określa właściwe dla rodziny role mężczyzny i kobiety posiadających status rodziców, odpowiednio ojca i matki. Wychowując Jezusa zarówno duchowo jak i w żydowskiej kulturze prawnej, Józef i Maryja, zachowując sekret poczęcia dziecka – wcielonego Logosu, przedstawili je publicznie jako owoc ich naturalnego pożycia w związku małżeńskim.

Słowa kluczowe: Prawa antyczne Bliskiego Wschodu, małżeństwo, Święty Łukasz, Ojcowie Kościoła, Logos, historia rodziny orientalnej, rodzina patriarchalna, płodność małżeńska, kobieta, status żony i matki, mężczyzna, statut męża i ojca, dziecko w rodzinie, syn, adopcja, wierność małżeńska.

Introduction

Patriarcale ou, parfois, avec un dessin du matriarchat, la famille antique dans le monde occidental et oriental est composée par un homme, son épouse et leurs enfants (Filipowicz 2013). Comme une institution elle est la base des sociétés fondées dans les civilisations anciennes, à Rome, en Grèce, en Egypte, en Syrie-Palestine, en Empire Hittite et dans les royaumes mésopotamiens dont nous connaissons l'histoire grâce aux textes et cela de la fin du IV^e millénaire avant J.-Chr. Connue par les documents divers écrits en langues indo-européennes (p.ex. Benveniste 1975, p. 205-276; Meslin 2001, p. 143-162; Litewski 1994, p. 158-195) – dont le hittite est l'exemple éminent (p.ex. Beckman 2016, p. 303-318 et 319-328)¹ - ou sémitiques (p.ex. Roth 2014, p. 145-148)², elle est aussi la réalité enseignée par les Pères de l'Église à travers ses communications latines ou grec dites *homiliae* (Naumowicz 2009) relatives aux textes du Second ou Nouveau (Nehring 2005; Malina 2003). En même temps, dès le I^{er} siècle après J.-Chr. la famille reste au centre de communications de *darshanim* (Bebe 2010, p. 8-9).

Les commentaires patristiques sur la famille relatifs aux textes de Lc 1, 26-38 et de Lc 2, 22-40, dont l'auteur serait Saint Luc, l'un des écrivains des Évangiles qui ouvrent le Second

¹ Lire, entre autres: Bryce, 2016, p. 303-318 et plus particulièrement pages 309-310 relatives au matriarchat; Bryce, 2004; McMahon, 2011, p. 15-33.

² Voir aussi, p.ex: 1. pour la Haute-Mésopotamie et Cappadoce: Michel 2014; Michel 2011; Filipowicz 2009; 2. pour l'ancien Israël: Frymer-Kensky 2003, p. 999-1007 et p. 1007-1015; Liverani 2010, p. 362-364; Nutkowicz 2015; Porten 2003, p. 875-877; Malul 2006; Boyarin 2013; Jacobsen 2014, p. 51, 67-68 et 84. 3. pour l'Égypte: Jasnow, 2003a-2003d; Manning, 2003, p. 835-838; 4. aperçu général: Kulesza, 2013; Jaczynowska, Musiał, Stępień, 2010; Fijałkowska, 2010; Jansen, 2002; Bieńkowski, 2000, p. 191; Mattingly, 2000, p. 113-114; Sasson, 1995.

ou Nouveau Testament, s'étendent du II-ème au VIII-ème siècles. Ils font silencieusement l'autorité. Apparaissent successivement du début du II-ème siècle avec les homélies de Justin de Rome, sont propres au travail d'Origène en III-ème siècle, deviennent souvent écrites en IV-ème siècle par Athanase d'Alexandrie, Cyrille de Jérusalem, Méthode d'Olympe, Amphiloque d'Iconium et Ambroise de Milan. Les documents de Saint Luc permettant d'interroger la réalité légale et spirituelle de la vie familiale dans l'antiquité en Syrie-Palestine se trouvent au cœur des analyses proposées par Saint Augustin dès la fin du IV-ème et en V-ème siècles de même que celles rédigées par Saint Jérôme, Cyrille d'Alexandrie, Proclus de Constantinople et Hésychius de Jérusalem. Puis, en VII-ème siècle, c'est Maxime le Confesseur qui les examine tout comme Léonce, évêque de Néapolis de Chypre, suivit, en VIII-ème siècle par Bède le Vénérable.

Les aspects fondamentaux de la vie familiale, telle l'union entre l'homme et la femme qui, liés juridiquement selon les droits auxquels ils sont responsables devant les autorités du pays où ils fondent leur famille, la naissance de l'enfant dans cette union familiale et la fonction sociale du père et de la mère tant à l'égard de leur descendant qu'à la société où ils vivent seront présentés ici en deux parties suivies par la conclusion.

1. La maternité physique et spirituelle vécue dans la famille comme une expérience de la vie intime et sociale

Relative à Logos incarné (Biblia; J 1, 1-14³; Hadot 2000, p. 297-301) la scène de l'Annonciation décrite dans le document Lc 1, 26-38 est devenue le sujet d'un sermon d'Athanase d'Alexandrie (296/8-375; Athanasius Alexandrinus, *Sermo in annuntiationem deiparae*; Athanasius Alexandrinus, *Sermo in natiuitatem Christi*) et de Bède le Vénérable (672/3-735; Beda Venerabilis, *Homilia I 3. In Aduentu*). Le récit de l'annonce de la naissance d'un enfant dans une famille juive antique, vu ses conséquences décrites dans les livres dites „évangiles” qui composent le Second ou Nouveau Testament, est placé sur une suite des événements considérés par les écrivains anciens et enseignants du christianisme comme la révélation du mystère du Christ à Marie. Le début de son accomplissement c'est l'acceptation de devenir mère par Marie, une femme vierge. Concentré sur le Christ, présenté comme Fils de Dieu et Fils de l'homme, le document de Luc 1, 26-38 (Aletti 2018; Devilliers 2016) met l'accent sur l'accueil de l'annonciation de l'Incarnation; celle-ci étant possible au moyen de l'accord de la femme. L'Annonciation est montrée comme une expérience tout intérieure. Le texte comporte, après une brève présentation des personnages, un dialogue en trois temps. La révélation est progressive. Gabriel, l'ange du message messianique, vient de communiquer au prêtre Zacharie, dans le sanctuaire du Temple, la naissance et la mission

³ *Et verbum caro factum est* (J 1, 14). Pour les textes bibliques voir: *Biblia* (1962) et *Biblia łacińsko-polska* (1862-1864).

de son fils Jean-Baptiste (Lc 1, 13). L'Archange Gabriel annonce en faite les deux naissances (Lc 1, 26-27), confirmées lors de la visite rendue par Marie à sa cousine Elisabeth, l'épouse de Zacharie (Lc 1, 40-43).

Pour annoncer la venue au monde de Jésus, il s'adresse à Marie et non pas à Joseph, ce qui constitue un premier indice de la conception tout autre que naturelle faite lors d'une relation sexuelle d'un homme avec une femme. Les lecteurs de l'évangile de Luc sont introduits dans le secret de la maison de Nazareth. D'après Saint Jérôme (vers 347-420), Nazareth se traduit „fleur” de la Galilée (Hieronymus Stridonensis, *Epistula* 46, 13⁴, Saint Jérôme 1951). Le domicile de Marie se trouvant dans une région de Galilée, Nazareth - un petit village (Jn 1, 46; Mc 1, 9) - y est situé dans le sud-est. C'est dans cette humble résidence de Marie (Lc 1, 26) et de Joseph (Lc 2, 4; Lc 2, 39; Mt 2, 23) que se déroula l'enfance de Jésus (Lc 2, 51; Lc 4, 16; Mc 1, 9). De ce lieu de la vie quotidienne dans la maison familiale vient son nom: „Jésus de Nazareth” (Mt 21, 11; Ac 10, 37) ou „le Nazaréen” (Mt 26, 71; Lc 18, 37; Jn 18, 5 et 7; Jn 19, 19; Ac 2, 22; Ac 3, 6; Ac 4, 10; Ac 6, 14; Ac 22, 8; Ac 26, 9). Devenu adulte, le Christ y enseigne, traduit et reste fidèle à la loi juive, observe romaine prévue pour cette province en Syrie-Palestine, révèle petit à petit son identité du fils de l'homme, Fils de David et Fils de Dieu.

Marie est présentée comme vierge, une femme fiancée à l'homme au prénom Joseph. L'Archange s'adresse à Marie en trois termes. „Réjouis-toi” est la salutation première. Seconde, solennelle dans cette circonstance est: (tu es) „comblée de grâce”. Dans la troisième le messager la répète: *Et l'ange lui dit: „Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu”* (Lc 1, 29). Dans l'un de ses sermons, Saint Augustin (354-430) dit: „Marie est devenue la fenêtre du ciel, c'est par elle que Dieu répand sur les siècles la véritable clarté. Marie est devenue l'échelle du ciel, c'est par elle que Dieu descend sur la terre pour que, par elle, les hommes méritent de monter au céleste séjour: cette ascension sera permise à quiconque croira que Dieu nous est venu par la Vierge Marie. Elle est la réhabilitation de la femme car c'est par elle que son sexe échappe à la ruine déterminée par l'antique malédiction. Trois calamités introduites par Eve sont évidemment réparées par trois sortes de biens importés par Marie. Il fut dit à la première femme: „Tu enfanteras dans les douleurs et la tristesse, ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi.” A ces trois calamités se soumettent les femmes qui ne suivent pas Marie, à la douleur, à la tristesse, à la servitude. Or, écoutez quels sont, au contraire, les trois grands biens qui distinguent Marie: la salutation de l'Ange, la bénédiction de Dieu, la plénitude de la grâce.” (Sanctus Augustinus, *Sermo* 123, 2)⁵. La

⁴ *Ibimus ad Nazareth et iuxta interpretationem nominis eius 'flore[m] uidebimus Galilaeae.*

⁵ „Facta est Maria fenestra coeli, quia per ipsum Deus verum fudit saeculis lumen. Facta est Maria scala coelestis; quia per ipsam Deus descendit ad terras ad terras, ut per ipsam homines ascendere mererentur ad coelos: ipsis enim licebit ascendere illuc, qui Deum crediderint ad terras per virginem Maria descendisse. Facta est Maria restauratio feminarum; quia per ipsam a ruina primae maledictionis probantur esse subtractae. Tria denique mala Evae a tribus bonis Mariae probantur

mère du genre humain avait introduit le péché dans le monde, la Mère de notre Seigneur y fait entrer le salut" (Sanctus Augustinus, *Sermo* 120, 4)⁶. „Marie est la fleur des champs, d'où est sorti le lys précieux de la vallée, dont la naissance change la nature et rachète la faute de nos premiers parents. Pour elle est abrogée cette malheureuse sentence, où il est dit à Eve: *Tu enfanteras dans la douleur*; la Vierge enfanta notre Seigneur dans la joie. Eve fut dans la souffrance, Marie dans l'allégresses; Eve portait en son sein la cause des larmes, et Marie, la source de la joie; l'une fut la mère du pécheur et l'autre fut la mère du juste. Celle-ci demeura vierge après comme pendant la conception, qui ne pouvait avoir que de suites sans tache comme elle. Par un double miracle, ni la descente du Sauveur dans le sein de sa mère, ni son passage à la lumière, ne corrompirent la virginité de Marie.» (Sanctus Augustinus, *Sermo* 194, 1)⁷.

Selon le présage angélique l'enfant qui naîtra de la vierge sera du sexe masculin et, présenté par Marie et Joseph au Temple, sera publiquement reconnu comme leur fils du nom Jésus (Lc 1, 31). Justin de Rome (début du II^e s. – 165) traduit la signification de ce prénom: „Jésus est un nom et une signification: à la fois homme et *sauveur*.” (Iustinus Martyr, *Apologia pro christianis* II 6, 4; Saint Justin, 1987). Aussi, Cyrille de Jérusalem (v. 315-387) dit aux catéchumènes lors de l'une de ses catéchèses baptismales que: „Jésus Christ est un nom double: „Jésus” en raison du rôle de Sauveur; „Christ”, du rôle sacerdotal”. (Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 10, 11; Cyrille de Jérusalem, 1993, p. 145). Les Pères grecs traduisent très tôt sauveur par médecin (Origenes, *Contra Celsum* III 62)⁸. Cyrille de Jérusalem dit: „Jésus, selon les Hébreux, égale Sauveur, mais selon la langue grecque, médecin. Car il est médecin des âmes et des corps et thérapeute des esprits; thérapeute des aveugles corporels, source de lumière des intelligences; médecin des boiteux visibles, et dirigeant les pieds des pécheurs vers la pénitence [...]” (Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 10, 13; Cyrille de Jérusalem, 1993, p. 146-147).

exclusa. Nam Evae dictum est, *In doloribus et in tristitia paries; et ad virum conversio tua, et ipse dominabitur tui*. Tribus ergo his malis se subjugant feminae quae Mariam non sequuntur, dolori, tristitiae, servituti. Maria autem e contrario quam praeclarissimis tribus bonis sublimetur auscultat, salutationis angelicae, benedictionis divinae, et plenitudinis gratiae.” cf. Gn 3, 16.

⁶ «Mater generis nostri poenam intulit mundo; Genetrix Domini nostri salutem et feminae gessit et viro».

⁷ „Haec est enim flos campi, de qua ortum est pretiosum lilium convalium, per cujus partum mutatur natura, protoplastrorumque deletur et culpa. Praecisum est in ea illud Evae infelicitatis elogium quo dicitur, *In tristitia paries filios*: quia ista in laetitia Dominum parturivit. Eva enim luxit, ista exultavit; Eva lacrymas, Maria gadium in ventre portavit: quia illa peccatorem, ista edidit innocentiam. Virgo quippe genuit, quia virgo concepit; inviolata peperit, quia in conceptu libido non fuit. Ultroque miraculum, et sine corruptione gravida, et in partu virgo puerpera». cf. Gn 3, 16.

⁸ „C'est à peu près comme s'il reprochait à certains de dire: c'est pour les malades habitant dans la ville qu'un médecin y a été envoyé par un roi plein d'humanité. Or „le Dieu Logos a été envoyé », médecin aux „pécheurs », maître des divins mystères à ceux qui, déjà purs, ne pêchent plus.»

L'Annonciation comprise aussi comme l'acte de la conception même et l'acte de la naissance de Logos incarné en l'Enfant, déjà au sein féminin, est l'un des thèmes d'enseignements de Saint Augustin. Ce noble romain parle de la double naissance du Christ: „Sa double naissance, divine et humaine, est également admirable. Dans l'une, il a un père sans avoir de mère, dans l'autre, il a une mère sans avoir de père; l'une est en dehors de la succession des temps; l'autre a eu lieu dans le temps convenable; l'une est dans l'éternité, l'autre s'est faite dans les circonstances les plus favorables; l'une dans le sein du père, est incorporelle, l'autre lui donne un corps, mais sans porter atteinte à la virginité de sa Mère; l'une est étrangère à tout sexe, l'autre a eu lieu en dehors de l'union des sexes.” (Sanctus Augustinus, *Sermo* 214, 6, PL 38, 1068)⁹. „Le Verbe s'est uni à l'homme tout entier, c'est-à-dire à une âme raisonnable et à un corps, et ainsi la seule personne du Christ, le seul Fils de Dieu, n'est pas seulement le Verbe, mais le Verbe et l'homme; c'est tout ensemble le Fils de Dieu le Père par la nature du Verbe et le Fils de l'homme par la nature humaine. Parce qu'il est le Verbe, il est égal au Père, parce qu'il est homme, le Père est plus grand que lui. Bien qu'il soit homme, il est le Fils de Dieu, à cause du Verbe qui s'est uni à la nature humaine et tout en étant le Verbe, il est le Fils de l'homme, à cause de la nature humaine à laquelle le Verbe s'est uni.” (Sanctus Augustinus, *Sermo* 214, 6, PL 38, 1069)¹⁰. Maxime le Confesseur (580-662) revient à son tour à la portée du nom de l'Enfant: „*Et tu metteras au monde un fils et tu l'appelleras Jésus*, car il n'a pas de père sur la terre, il est sans père de par la naissance humaine, comme il est sans mère de par la naissance éternelle. C'est pourquoi tu mettras au monde sans père et tu lui donneras le nom Jésus, qui se traduit: sauveur, parce que tu ne rencontreras rien de douleurs des femmes, mais tout comme la conception t'a été donnée sans semance, de même sa naissance sera sans corruption et sans douleur pour le salut du monde entier, et la chose sera connue à partir du nom. *Il sera grand et appelé Fils du Très-Haut* à cause de sa nature humaine.» (Maxime le Confesseur / Maximus Confessor, *Vie de la Vierge* 22).

Suivant le texte de l'Annonciation nous lisons la réponse à la question toute rationnelle de Marie qui, étant dans l'état de virginité - alors sans vivre une relation sexuelle avec un homme - doit devenir vraie maman dans tout son être, tant dans sa chair que dans son âme. *Comment cela fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme?* (Lc 1, 34). Outre la connaissance de la

⁹ «Utraque enim ejus nativitas mira est, et divinitatis et humanitatis. Illa est de Patre sine matre, ista de matre sine patre: illa est sine aliquo tempore, ista in acceptabili tempore: illa aeterna, ista opportuna: illa sine corpore in sinu Patris, ista cum corpore, quo non violata est virginitas matris: illa sine ullo sexu, ista sine ullo virili complexu».

¹⁰ „Susceptus quippe a Verbo totus homo, id est, anima rationalis et corpus; ut unus Christus, unus Deus Dei Filius non tantum Verbum esset, sed Verbum et homo totum hoc Dei Patris est Filius propter Verbum, et hominis filius propter hominem. Per id quod Verbum est, aequalis est Patri: per id quod homo est, major est Pater. Et simul cum homine Filius Dei est, sed propter Verbum, a quo susceptus est homo: et simul cum Verbo filius hominis est, sed propter hominem, qui est susceptus a Verbo”.

réalité, de la nature et de la société, cette question révèle la foi, la docilité, l'accueil du mystère par la jeune femme. Pour expliquer aux catéchumènes le sens de ce passage de la Bible Cyrille de Jérusalem dit: „Mais cette conception t'étonne: elle étonnait aussi celle-là même qui a conçu. Elle dit en effet: „Comment cela m'arrivera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme? Et l'Ange de dire: „L'Esprit Saint viendra sur toi et la force du Très-Haut te couvrira de son ombre: c'est pourquoi l'être saint qui naîtra sera nommé Fils de Dieu”.

Génération pure, et sans souillure. Là, où souffle en effet l'Esprit Saint, là toute souillure est enlevée; sans souillure est dans la chair la génération virginale de l'unique engendré.” (Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 12, 32; Cyrille de Jérusalem, 1993, p. 185). Dans l'analyse proposée par l'Evêque d'Hippone nous lisons: „Cette ombre représente une défense contre la chaleur des convoitises charnelles. C'est pourquoi la Vierge Sainte a conçu le Christ par l'effet non d'un désir charnel, mais d'une foi spirituelle. Or, l'ombre est formée par la rencontre de la lumière et d'un corps; c'est pourquoi le Verbe qui était au commencement, le Verbe, qui est la vraie lumière, le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous afin de devenir un ombrage contre les feux du midi.” (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 67, 21)¹¹.

„[...] rien n'est impossible à Dieu” comme écrit le rédacteur du livre de l'Évangile de St Luc (Lc 1, 37). Outre l'unique conception dont il enseigne et dont les textes patristiques font la référence dans le langage philosophique, par le recours à la notion classique de Logos, ce récit biblique met l'accent sur les valeurs familiales telles que: 1. la conception de l'enfant n'est possible que grâce à l'action de l'homme, qui, comme mari a le droit au corps de la femme vierge qui lui est promise pour l'union familiale; 2. le placement de l'enfant, dès sa conception, dans la vie de la femme qui, craignant l'ordre de la raison et l'ordre juridique en vigueur de sa société, sait que la maternité possible, publiquement reconnue et socialement admise est celle au sein de la famille; 3. l'écoute spirituelle attentive et la réflexion sur la maternité dans le contexte de la foi profonde en Créateur dont les actions dépassent, comme l'indique le rédacteur du livre de l'Évangile de St Luc, toute expression dans le langage des hommes, et, toute connaissance humaine.

2. L'homme protecteur de la famille et le rôle des anciens

L'époux de Marie, Joseph, l'homme de Nazareth, est mentionné dans les récits du Second ou Nouveau Testament relatifs à son accueil de la nouvelle sur la grossesse de sa fiancée – la maternité arrivée hors de leur union matrimoniale (Mt 1, 18-21). Puis le lecteur le

¹¹ „Vmbra porro ista defensaculum intellegitur ab aestu concupiscentiarum carnalium; unde illa uirgo Christum non carnaliter concupiscendo, sed spiritualiter credendo concepit. Constat autem umbra lumine et corpore; proinde illud quod in principio erat Verbum, lumen illud uerum, ut umbraculum meridianum fieret nobis, Verbum caro factum est, et habitauit in nobis. Deo scilicet homo, tamquam lumini corpus, accessit, et in eum credentes umbra protectionis operuit.” Jn 1, 14.

voit pendant: l'acceptation de son rôle de protecteur (Mt 1, 24-25), le voyage de la maison à Nazareth dans la ville de Bethléem pour le recensement (Lc 2, 4-5), l'accompagnement de la jeune femme lors de l'accouchement (Lc 2, 6-7), la circoncision de garçon qu'elle a mis au monde (Lc 2, 21), la fuite en Egypte pour protéger toute famille (Mt 2, 13-15) et en fin le jour de la célébration de Pesah à Jérusalem (Lc 2, 41). Joseph est présenté dans le texte de St Luc comme un juif juste, l'homme qui suit les règles juridiques et religieuses prescrites dans les codifications du Livre d'Exode et du Livre de Lévitique (Ex 13, 1-2; Lv 12, 1-8; Liverani 2010, pp. 353-371).

Dans ses commentaires les Pères de l'Eglise se penchent, entre autres, sur la présentation de Jésus par ses parents au Temple de Jérusalem. Cet acte décrit dans Lc 2, 22-40 concerne l'une des lois juives qui fut commentée par Origène (184-253; Origenes, *Homilia* 14, *Homilia* 15, *Homilia* 16, *Homilia* 17), Méthode d'Olympe (+ v. 311 ou 312; Methodius Olympius, *Sermo de Simeone et Anna*), d'Athanase d'Alexandrie (296-373; Athanasius Alexandrinus, *Homilia in occursum Domini*), d'Amphiloque d'Iconium (v. 339 - après 394; Amphilocheus Iconiensis, *Oratio in occursum Domini*), de Cyrille d'Alexandrie (376-444; Cyrillus Alexandrinus, *In occursum Domini. Homilia* 12), de Proclus de Constantinople (+ 446; Proclus Constantinopolitanus, *Homilia* 22. *De circumcissione Domini*), d'Hésychius de Jérusalem (+ vers 450; Hesychius Hierosolymitanus, *In praesentatione Domini. Sermo* 6), de Léonce, évêque de Néapolis de Chypre (+ vers 650; Leontinus Neapolitanus, *Sermo in Symeonem*), de Bède le Vénérable (Beda Venerabilis, *Homilia* I 18. *In Purificatione S. Mariae*). Nous possédons aussi le commentaire exégétique d'Ambroise de Milan (v. 340-397; Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* II 55-62).

L'acte de présenter l'enfant au Temple devient non seulement la manifestation de la fidélité des parents aux prescriptions religieuses et l'acte de purification de la mère quarante jours après l'accouchement, mais aussi il donne la possibilité de communiquer publiquement, au grand jour, la naissance de l'enfant aux membres de la société. C'est par les parents que l'enfant est ainsi introduit au sein de la communauté qui, connaissant le statut de la mère et du père de l'enfant reconnaît, par la suite, sa position sociale. La communauté accepte alors sa place sur l'échelle des relations familiales, civiques et nationales encadrées par la culture juive perpétrée depuis les générations sur le sol de la Syrie-Palestine ou sauvegardée en exil voir en „emmigration”, comme c'est le cas des mercenaires judéens en Eléphantine (Filipowicz, 2008; Nutkowicz, 2015, p. 13-20). Le récit de Lc 2, 22-24 montre aussi Jésus accedant, portés par ces parents, pour la première fois au Temple (Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 12, 32; Cyrille de Jérusalem, 1993, p. 185).

Cet dernier événement a ses témoins, un homme et une femme, les habitants de Jérusalem, les personnes âgées, croyants en Créateur, prophètes: Syméon et Anne. L'esprit prophétique, comme nous lisons le texte de Lc 2, 25-28, permet au Syméon de reconnaître en Jésus, ayant plus d'un mois, Christ du Seigneur. Il est de même, d'après le texte de Lc 2, 36-

37, avec la mission d'Anne, une veuve de quatre-vingt-quatre ans. Syméon porté, comme dit le texte, par l'Esprit saint est poussé à rejoindre au Temple famille de Joseph. Il chante dans ce lieu sacré un *Nunc dimittis* avant de prophétiser sur la mission de l'enfant lui-même présenté officiellement à Dieu. D'après Hésychius de Jérusalem la manifestation de Dieu en ce jour récapitule tout le mystère de l'Incarnation du Christ et dessine celui de Messie, Fils unique de Dieu. Lors de cette visite familiale au Temple, le Christ, Enfant nouveau-né, fut exalté et reconnu pour Dieu, et il fut présenté dans les bras, comme assis sur un trône (Hesychius Hierosolymitanus, *In praesentatione Domini. Sermo 6*)¹².

Syméon accueille l'Enfant comme le Messie et, à la vue de Jésus, il entonne le cantique: „Maintenant, Souverain Maître, tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix...” (Lc 2, 29-32; cf. Sanctus Augustinus, *Sermo 140*, 18, 46; Paulinus Nolensis/Nolanus, *Epistula 121*, 17-18 = *Epistula 50*, 17-18).

Dans ses commentaires, Augustin d'Hippone associe les paroles de ce sage à la phrase du livre de l'Évangile de St Matthieu 13, 17 (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 118*, 20; Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 105*, 5). Selon Augustin, Syméon a reconnu dans un petit Enfant le Créateur du ciel et de la terre (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 96*, 1)¹³. Le noble de Carthage explique aussi ceci „le Christ naquit, il venait sur la terre, alors que Syméon s'en allait, mais celui-ci ne voulait pas quitter la terre avant la venue du Sauveur. Son extrême vieillesse le forçait à sortir de cette vie, sa piété ardente et si sincère l'y retenait. Le pieux vieillard eut reconnu ce divin Enfant, il le prit entre ses bras et s'écria: *Maintenant, Seigneur, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, car mes yeux ont vu ton salut.* (Sanctus Augustinus, *Sermo 163*, 4, 4)¹⁴.

Augustin enseigne que Syméon voit des yeux du corps Celui qu'il a déjà vu des yeux de la foi: „Le juste Syméon l'a vu des yeux du coeur, parce qu'il a connu ce qu'était cet Enfant, et des yeux du corps, parce qu'il a porté cet Enfant dans ses bras. C'est en le voyant de cette double vue, en le reconnaissant pour le Fils de Dieu et en le serrant dans ses bras comme né d'une Vierge, qu'il s'est écrié: *Maintenant, Seigneur, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, car mes yeux ont vu ton salut.* Comprenez bien le sens de ces paroles. Il était

¹² «Haec quidem festivitas dicitur purificationum, et non erraret quis illam festivitatum dicens festivitatem, Sabbatorum Sabbatum, sanctorum sanctam vocans. Totum enim recolligitur incarnationis Christi mysterium, et describitur unigeniti Domini: in illa puer Christus exaltatus fuit et Deus confessus, et super brachia praesentatur velut super thronum nostrae naturae conditor sedens».

¹³ «Vnde ille Simeon, iustus quidam senex, multum exultavit videns infantem Iesum, et agnoscens in paruo magnum, et in exigua carne cognoscens caeli et terre Creatorem».

¹⁴ «Natus est Christus, veniebat ille, ille ibat: sed donec veniret ille, ille ire nolebat. Jam senectus matura excludebat, sed sincera pietas detinebat. At ubi venit, ad ubi natus est, at ubi eum portari matris manibus vidit, et divinam infantiam pia senectus agnovit; accepit eum in manus suas, et dixit: *Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace, quoniam viderunt oculi mei salutare tuum.* » Cf. aussi: Sanctus Augustinus, *Sermo 190*, 3, 4; Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 97*, 2; Sanctus Augustinus, *De ciuitate Dei XVII* 4, 3; Sanctus Augustinus, *De ciuitate Dei XXII* 29, 4.

retenu sur la terre jusqu'au jour où il verrait des yeux du corps Celui qu'il contemplait des yeux de la foi. Il prit le corps de ce petit Enfant, il serra ce corps dans ses bras et en voyant ce corps, c'est-à-dire en considérant le Seigneur revêtu d'une chair mortelle, il s'écria: *mes yeux ont vu ton salut*. Comment savez-vous que ce n'est pas de cette manière que toute chair verra le salut de Dieu?" (Sanctus Augustinus, *Sermo 277*, 18, 17)¹⁵.

Augustin d'Hippone voit dans le geste de Syméon un paradoxe. A la fin de la vie de cet homme, dans ses mains se trouve le Sauveur *par qui et en qui* le salut de vieille personne est déposé. „Il était donc dans les mains du vieillard. Et que dit celui-ci? Que dit-il en se félicitant de ce que bientôt il serait retiré de ce monde, et en voyant contenu dans ses mains celui par qui et en qui son propre salut était contenu?" (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 66*, 5)¹⁶. *Maintenant, laisse partir...* dit-il, pour dire fort vraisemblablement sa joie d'assister à l'avènement des temps tant attendu, temps messianiques. Ce cantique semble exprimer la vision prophétique de l'universalité du salut destiné aux Israélites et aux d'autres nations. Son cantique décrit le rôle de Jésus comme sauveur en fonction de la structure historique qui a divisé l'humanité en deux parties: la famille venant d'Abraham qui a parlé avec Dieu et devenu, par sa foi en Créateur, le fondateur de peuple d'Israel et d'autres nations. Le *Nunc dimittis* est régulièrement chanté par les chrétiens le soir, avant la nuit qui rappelle la mort. Dieu va laisser Syméon s'en aller en paix. Syméon pressent l'approche de son destin s'accomplir et il s'y est préparé. Le *Nunc dimittis* est alors sa prière, son véritable entretien avec Dieu au moment de venir au seuil de sa vie. Il est donné à Syméon de voir l'accomplissement en Dieu.

Son père et sa mère étaient dans l'étonnement de ce qui se disait de lui (Lc 2, 33). Cyrille de Jérusalem dans l'une des leçons baptismales, dit aux catéchumènes en polémique avec ceux qui prétendent que Jésus est né d'un homme et d'une femme: «Joseph a été appelé père du Christ non pour l'avoir engendré (car selon l'Évangile, «il ne la connut pas avant qu'elle mît au monde son fils premier-né»), mais en raison du soin qu'il apportait à son éducation". (Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis 7*, 9; Cyrille de Jérusalem, 1993, p. 120).

Dans le récit de Saint Luc le lecteur observe le regard de Syméon tourné vers les parents de l'Enfant. Le veillard s'adresse à Marie. Il lui promet d'un côté la paix et la lumière et, de l'autre, la glaive et la souffrance qui s'opposent à son accouchement sans douleur (Lc 2, 34-35). Dans la prophétie de Syméon précédée par la bénédiction de deux époux devant le Temple, Augustin d'Hippone voit que le Christ apportera la chute pour les uns et la

¹⁵ «Simeon justus vidit eum et corde, quia cognovit infantem; et oculis vidit, quia portavit infantem. Vtroque modo videns eum, agnoscens Dei Filium, et amplectens de Virgine procreatum: *Nunc dimittis, inquit, Domine, servum tuum in pace, quoniam viderunt oculi mei salutare tuum*. Videte quid dixerit. Tenebatur enim quousque et oculis videret, quem fide cernebat. Corpus parvulum accepit, corpus amplexus est; corpus videndo, id est, Dominum in carne cernendo ait, *Viderunt oculi mei salutare tuum*. Vnde scis, ne sic videat omnis caro salutare Dei?».

¹⁶ «Erat ergo in manibus senis. Et quid ait senex ille? quid ait, gratulans quod iam soluendus hinc esset, uides suis manibus contineri a quo et in quo salus eius continebatur?»

resurrection pour les autres: „Syméon, ce saint personnage, dont les divines Ecritures font l'éloge, révèle par une inspiration divine ce que le Christ sera pour les hommes: un principe de chute et de ruine pour ceux qui se regardent comme inébranlables dans l'observance et la science de la Loi, mais qui ne croient pas aux oeuvres du Christ et n'ont aucune part aux promesses faites à leurs pères; un principe de résurrection pour ceux qui ne jouissaient d'aucune espèce de considération dans la Loi, mais qui ont cru en Christ, c'est-à-dire que Dieu a rendu dignes de lui ceux qui étaient regardés comme indigènes et inutiles et qu'il a réprouvé ceux qui paraissent considérables dans le monde». (Sanctus Augustinus, *Questionis Veteris et Novi Testamenti* 73)¹⁷. D'après Saint Augustin le signe de la contradiction pour les philosophes païens (*philosophi gentium*) sera la résurrection de la chair (*resurrectio carnis*) (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 88, 2, 5)¹⁸.

Après Syméon, qui loue Dieu pour la révélation de ces biens futurs - décrits par le rédacteur du livre comme „lumière” qui ne couvre pourtant et n'efface ni l'histoire ni la mort - vient vers le couple et l'Enfant „une prophétesse. C'est Anne, la fille de Phanouel, de la tribu d'Aser”, une femme pieuse, sans cesse en prière devant Dieu (Lc 2, 37). Ambroise de Milan a tenté de trouver la signification de l'âge de la prophétesse: „Pourtant ce n'est pas sans intention qu'ont été mentionnés les quatre-vingt-quatre ans attents dans son veuwege; car ces sept douzaines et ces quarantaines semblent constituer un nombre sacré” (Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* II 62)¹⁹.

Le rôle d'Anne est individuelle, privé et public: „elle parlait de l'enfant” (Lc 2, 38). Saint Augustin le souligne. Tout comme Syméon Anne fait partie de ceux premiers habitants de Jérusalem qui ayant la connaissance des prophéties juives, les ont maintenu en mémoire tout au long de leur vie, et, en croyant à la promesse de venue du Messie l'ont vu s'accomplir. Pour cette raison, Augustin nomme les deux vieillards *populus hereditatis Dei* (Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 78, 2). Anne, „cette veuve reconnut le Christ. Elle ne vit au'un petit enfant et elle reconnut en lui une grandeur divine, et lui rendit aussi

¹⁷ „Simeon vir sanctus, et divinis oraculis commendatus, per Spiritum sanctum locutus quid futurum esset hominibus ex causa Christi, ut ruina his esset, qui cum sibi viderentur stare per observantiam et peritiam Legis, diffidentia tamen operum Christi caderent, dissoluti a promissione Patrum: illis autem qui nullius prope dignitatis essent in Lege, credentibus vero in Christum, resurrectio in Israel. Ut digni Deo fierent qui prius indigni erant, et reprobarentur qui aliquid esse putabantur ». Cf. Paulinus Nolensis/Nolanus, *Epistula* 30, 5: „utinam conpleatur in me uerbum illud euangelici Symeonis, ut fiat mihi Christus ruina et resurrectionem, ruina exteriori meo et interiori resurrectio, ut cadat in me peccatum, quod anima cadente consistit, et exurgat ille immortalis, qui cecidit exurgente peccato”.

¹⁸ Cf. aussi: Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 88, 1, 10; Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 88, 1, 10; Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum* 104, 13.

¹⁹ „Non otiose tamen annos LXXXIII uiduitatis eius expressit, quia et septem duodecades et duae quadragesimae sacrum uidentur numerum designare ».

témoignage" (Sanctus Augustinus, *Sermo* 196, 2²⁰, 2; Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* II 55-62).

Ambroise de Milan, dans sa réflexion sur la fin du texte de Saint Luc concernant la présentation de Jésus au Temple par ses parents („l'enfant grandissait, se fortifiait et se remplissait de sagesse", cf. Lc 2, 40) écrit: „Pour vous donc, comme pour Marie, que le Verbe de Dieu grandisse, qu'il progresse en sagesse et en âge: c'est ce qui arrive, si vous gardez en votre coeur toutes les paroles de justice, si vous n'attendez pas l'heure de la vieillesse, mais si, uni dès le premier âge à l'homme juste, vous hâtez de concevoir la sagesse sans altération de votre corps, de l'enfanter, de la nourrir" (Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* X 32)²¹.

Conclusions

Les valeurs de la famille dont témoignent les documents patristiques qui suivent les textes de l'Évangile de St Luc rédigés au début de l'ère chrétienne (Bartnicki, Kłósek 2014, p. 42-49 et 156-157) sont, entre autres, telles que: 1. la constitution même de l'union naturelle entre les personnes par un homme et une femme et l'appartenance de cette réalité à un fait social, tel que la famille, bien documenté dans l'antiquité (Pinçon 2011, p. 13 et les références précédentes dans cet article, cf. note 2); 2. le partage de l'homme et de la femme, unis par le lien juridique et personnel, de leur responsabilité familiale, parentale, devant l'acte de la conception de l'enfant et ses conséquences tant pour leur couple que pour la société qui l'entoure dès près; 3. l'activité de la femme, son écoute attentive et la capacité d'examiner la réalité de son statut d'épouse et de la mère. Malgré sa condition modeste, la fille de la famille juive ayant reçu toute éducation culturelle propre à sa nation de Juda, Marie, mère de l'Enfant, est présentée comme une femme d'une haute capacité de réfléchir sur la riche sagesse ancestrale et juridique concernant la famille, y compris la place et le rôle de la fécondité dans le jeu social antique; 4. l'accueil de l'enfant dès sa conception; 5. la rationalité et la foi en Dieu de deux parents durant la période de l'attente à l'accouchement, la disponibilité d'accoucher l'enfant malgré les conditions fort simples du lieu, le sauvetage de toute famille avec le petit enfant de l'endroit où sa vie est menacée; 6. l'obéissance des époux à la loi: la famille antique - dont Joseph, Marie et l'Enfant constituent une communauté vivante - est responsable aussi bien devant les personnes que devant les institutions dont ils dépendent selon les lois et traditions de valeurs civiques et religieuses (Linder 2006, p. 130-131).

²⁰ „Et ipsa vidua agnovit Christum. Vidit parvum, agnovit magnum. Et ipsa attestata est ».

²¹ „Itaque et tibi tamquam Mariae uerbum dei crescat, sapientia et aetate proficiat. Quod ita fit, si omnia dicta iustitiae in corde custodias nec senectutis tempus exspectes, sed in prima aetate desponsata uiro iusto sapientiam sine corruptela corporis tui cito concipias, cito parias, cito nutrias."

Avec ce lot d'informations venant du livre de l'Évangile de St Luc le lecteur est aussi devant la reconnaissance, par des tierces personnes, des qualités de l'enfant. Suivant le cadre de la compréhension philosophique et théologique engagée par le rédacteur du livre de St Luc le destin de cet Enfant est hors pair. L'enfance passée dans la maison des ses parents, une fois devenu un homme adulte Jésus jouera, toujours devant les témoins, plusieurs rôles. Celui d'enseignant des textes juifs, celui du maître spirituel d'un groupe composé par des hommes et des femmes des âges et des status sociaux divers, le rôle du médecin, de sauveur, d'ami pour les uns et d'adversaire des autres, le rôle du salvateur, et, toujours un rôle du fils de l'homme venant au monde par une femme nommée Marie de Nazareth et celui de Fils de Dieu, l'acte métaphysique analysé à la lumière des textes faisant la référence à la force créatrice de Logos (Hadot 2019, p. 45-51).

Véçu par les membres de sociétés orientales, dans leur présent, l'ordre familial qui appelle à la conception de l'enfant sert par conséquent de construire l'avenir (Kierés 2018). Il témoigne du besoin humain de vivre dans la société qui, grâce à la valeur de la fécondité de la famille, génère la vie de sa postérité, l'héritage humain naturel et spirituel. L'avenir de deux est possible – comme l'indiquent les documents patristiques – au biais de la famille (Wipszycka 2017, p. 9-13; 14-72; Fédou 2013). Malgré les leçons patristiques sur la virginité (Nehring 2005, p. 12-18), c'est dans sa descendance, enseignée de donner la vie, la recevoir et la protéger, que la famille est apte de se maintenir dans son humanité et son respect de lois antiques, notamment juives, gardiennes de la vie.

Il faudrait souligner ici le rôle du protecteur de la famille dès la conception de l'enfant et le rôle des anciens qui introduisent la famille dans le rythme de la vie sociale, civique et religieuse. Il s'agit, d'une part de Joseph, et, de l'autre, de Syméon et Anne. Dans le cadre de la vie privée tissée dans le berceau juif, Marie, connue comme l'épouse de Joseph, risquait une lapidation (Eckmann 1999, Ilan 2006). Enceinte, Joseph l'avait protégée et adoptait en même temps, dans sa foi, l'Enfant qu'elle portait au monde. Les deux cas juridiques, une peine de lapidation que risquait une femme adultère (Filipowicz 2014, p. 148-155) et une adoption, étant connus dans les lois orientales, tout comme une circonsion de garçon et une purification de la femme qui venait d'accoucher l'enfant, les lois déposés dans les textes bibliques (De Vries, p. 285-288; Satlow 2006).

Syméon et Anne, à la rencontre de la famille avec l'Enfant voient leur vie s'accomplir. Le lecteur des textes de St Luc analysés ici est alors devant le document qui porte lumière sur l'importance du lien entre les représentants des générations de trois grés: jeunes parents, leur tout petit enfant et les personnes adultes, avancés dans l'existence, tant dans leur corps que dans la spiritualité et la compréhension des aléas de la vie. Cette rencontre est faite au milieu de la ville et son lieu sacré, le sanctuaire, une place de civilisations antiques par excellence. La rencontre de la famille avec l'enfant fait vivre la sagesse ancienne, connue et transmise par des générations cultivées, témoins du passé qui aspirent à l'accomplissement des

prophéties sur les fruits de la fidélité à Dieu. Présent dans la vie de la famille comme Logos incarné. La compréhension des forces divines comme une source des valeurs connues dans l'antiquité (Chouraqui 1965) devient le sujet de l'art consacré à la famille décrite dans la Bible. Les thèmes relatifs aux textes de St Luc commentés dans les écrits patristiques analysés dans cet article sont représentés et stylisés selon l'époque, par, entre autres: Jean Restout (cf. photo nr 1), Carle van Loo (cf. photo nr 2), école de l'icône de Russie et de Crète (cf. photos nr 3 et 4), Jean de Molder d'Anvers (cf. photo nr 5), Jan Stankiewicz (cf. photo nr 6) et William-Adolphe Bouguereau (cf. photo nr 7) avec son dessin de la veillée de Marie et Jésus au chevet de Joseph (Bovon, Geoltrain 1997; Prieur 2009; Geoltrain, Kaestli 2005; Gounelle 2009).

Bibliographie:

- Aletti, J.-N. (2018). *L'Évangile de Luc et les Écritures d'Israël*, Cahiers Évangile 185. Paris, Éditions du Cerf.
- Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* II 55-62, CCL 14, 54-57, Sch 45bis, 97-99.
- Ambrosius Mediolanensis, *Expositio euangelii secundum Lucam* X 32, Sch 52, 167.
- Amphilochius Iconiensis, *Oratio in occursum Domini*, PG 39, 43-60.
- Athanasius Alexandrinus, *Sermo in annuntiationem deiparae*, PG 28, 917-940.
- Athanasius Alexandrinus, *Sermo in natiuitatem Christi*, PG 28, 960-972.
- Athanasius Alexandrinus, *Homilia in occursum Domini*, PG 28, 973-1000.
- Baslez, M.-F. (2017). *Jésus: disctonnaire historique des évangiles*. Paris: Omnibus.
- Bartnicki, R., Klósek, K. (2014). *Metody interpretacji Nowego Testamentu: wprowadzenie*. Kraków: Wydawnictwo Petrus.
- Bebe, P. (2010). *A l'ombre du tamaris. Une philosophie de la vie pour aujourd'hui*. Paris: Presses de la Renaissance.
- Beda Venerabilis, *Homilia i 3. In Aduentu*, CCL 122, 14-20.
- Beda Venerabilis, *Homilia i 18. In Purificatione S. Mariae*, CCL 122, 128-133.
- Beckman, G. (2016). *Birth and motherhood among the Hittites*, in: Stephanie Lynn Budin and Jean Macintosh Turfa (ed.), *Woman in Antiquity. Real Women across the Ancient World*. London: Routledge, p. 319-328.
- Benveniste, E. (1975). *Vocabulaire des institutions indo-européennes. Economie, parenté, société*. Paris: Editions de Minuit.
- Biblia (1962). *Pismo Święte Starego i Nowego Testament w przekładzie polskim* W. O. Jakóba Wujka T. J., *Opracowanie tekstu i wstępy i komentarze* S. Kłyś S. J. i W. Lohn T. J., Kraków: Wydawnictwo Apostolstwa Modlitwy. (reprint)
- Biblia łacińsko-polska (1862-1864). *Pismo Święte Starego i Nowego Testamentu podług tekstu łacińskiego Wulgaty i przekładu polskiego* X. Jakóba Wujka T. J.

- z komentarzem Menochiusza T. J. przełożonym na język polski., Wilno: wydanie ks. Szymona Marcina Kozłowskiego, nakładem i drukiem Józefa Zawadzkiego (reprint).
- Bieńkowski, P. (2000). *Marriage*, in: Piotr Bieńkowski, Alan Millard (ed.) *Dictionary of the Ancient Near East*, Philadelphia: Penn University of Pennsylvania Press, p. 191.
- Bovon, F., Geoltrain, P. (éd.), (1997). *Ecrits apocryphes chrétiens*, Vol. 1. Paris: Gallimard, „Bibliothèque de la Pléiade”.
- Boyarin, J. (2013). *Jewish families*. New Brunswick, New Jersey, London: Rutgers University Press.
- Bryce, T. (2016). *The role and status of Women in Hittite Society*, in: Stephanie Lynn Budin and Jean Macintosh Turfa (ed.), *Woman in Antiquity. Real Women across the Ancient World*. London: Routledge, p. 303-318.
- Chouraqui, A. (1965). *La pensée juive*. Paris: Puf.
- Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 7, 9, PG 33, 615-616.
- Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 10, 11, PG 33, 675-678.
- Cyrillus Hierosolymitanus, *Catechesis* 12, 32, PG 33, 765-766.
- Cyrillus Hierosolymitanus, *In occursum Domini. Homilia* 12, PG 77, 1039-1049.
- Cyrille de Jérusalem, (1993). *Les Catéchèses baptismales et mystagogiques*, trad. Jean Bouvet, Paris: Migne „Les pères dans la foi”, 53-54.
- Devilliers, L. (2016). *L'Évangile de Luc*, Paris: Éditions du Cerf.
- Fédou, M. (2013). *Les pères de l'Eglise et la théologie chrétienne*, Paris: Editions Facultés Jésuites de Paris.
- Fijałkowska, L. (2010). o kontrowersjach dotyczących zbioru praw starożytnego Bliskiego Wschodu, *Czasopismo Prawno-Historyczne* 2 (62), 237-247.
- Filipowicz, B. (2013). Famille – les assises d'une société dans l'antiquité, w: R. Rudolf Kucharcik (red. naukowa), *Zborník príspevkov z o 14 medzinárodnej vedeckej konferencie Medzinárodné vzťahy 2013 AKTUÁLNE OTÁZKY SVETOVEJ EKONOMIKY POLITIKY*, Ekonomická univerzita v Bratislave, Fakulta medzinárodných vzťahov”, *International Relations 2013: Current issues of world economy and politics*, Bratislava – Smolenice, 203-211. <https://fmv.euba.sk/veda-a-vyskum/konferencie/archiv-konferencii>
- Filipowicz, B. (2009). Les relations entre les Assyriens d'Aššur et ceux de Kaniš (fin du IIIème et en début du IIe millénaire avant J.-C.), *Saeculum Christianum*, 16/1, 5-24.
- Filipowicz, B. (2008). *Status prawny dzieci na Elefantyynie*, la conférence lors du Premier Congrès de Varsovie sur judaïsme UW, section: judaïsme antique (Pierwszy Warszawski Kongresu Judaistyczny UW, Sekcja: starożytny judaizm; Warszawa: Uniwersytet Warszawski, 16-18 VI 2008.
- Frymer-Kensky, T. (2003). *Israel*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 2. 975-1046, Leiden – Boston: Brill.

- Geoltrain, P., Kaestli, D. (2005). *Ecrits apocryphes chrétiens*, Vol. 2. Paris: Gallimard, „Bibliothèque de la Pléiade”.
- Gounelle, R. (2009). *La mort des parents de Jésus*, in: Rémi Gounelle (éd.), *Lire dans les apocryphes chrétiens*, Cahiers Évangile. Supplément 148, Paris: Éditions du Cerf.
- Hadot, P. (2019). *La philosophie comme éducation des adultes*, préparé pour édition par Arnold I. Davidson et Daniele Lorenzini. Clermont-Ferrand: Librairie Philosophique J. Vrin.
- Hadot, P. (2000). *Czym jest filozofia starożytna?*, trad. P. Domański, Warszawa: Fundacja Aletheia.
- Hesychius Hierosolymitanus, *In praesentatione Domini. Sermo 6*, PG 93, 1467-1468.
- Hieronymus Stridonensis, *Epistula*, 46, 13, CSEL 54, 344.
- Ilan, T. (2006). *Woman in Jewish Life*, in: Steven T. Katz (ed.), *The Cambridge History of Judaism 4*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Iustinus Martyr, *Apologia pro christianis II 6, 4*, PG 6, 453-454.
- Jacobsen, L. (2014). *The Mother's Legal Authority over her offspring's marriage in the Ancient Near East and the Bible*, *Jewish Law Association Studies 25*, ed. by Christiane Hayes and Amos Israel, 51-104.
- Jacynowska, M., Musiał, D., Stępień, M., (2010). *Historia starożytna*. Warszawa: Wydawnictwo „TRIO”.
- Janiszewski P., Wipszycka E., Wiśniewski R., (red.). (2008). *u schyłku starożytności: studia źródłoznawcze*. Warszawa: Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- Jasnow, R. (2003a). *Old Kingdom and First Intermediate Period*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 1, Brill, Leiden – Boston, 93-140.
- Jasnow, R. (2003b). *Middle Kingdom and Second Intermediate Period*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 1, Brill, Leiden – Boston, 255-288.
- Jasnow, R. (2003c). *New Kongdom*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 1, Brill, Leiden – Boston, 289-359.
- Jasnow R. (2003d). *Third Intermediate Period*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 2. Leiden – Boston: Brill, 777-818.
- Jensen, A. (2002). *Femmes des premiers siècles chrétiens*, Bern: Peter Lang.
- Kałwa, D., Walaszak, A., Żarnowska A. (red.). (2005). *Rodzina – prywatność – intymność. Dzieje rodziny polskiej w kontekście europejskim: zbiór studiów*, Warszawa: Wydawnictwo DiG.
- Kiereś, B., Gromek, M., Hryszan, K. (red.). (2018). *Rodzina: historia i współczesność*, Lublin: Katolicki Uniwersytet Lubelski JP II.
- Kulesza, R. (2013). *The Spartan Family*, w: *EOS Commentarii Societatis Philologiae Polonorum 2* (50), 207-221.

- Leontinus Neapolitanus, *Sermo in Symeonem*, PG 93, 1565-1582.
- Litewski, W. (1994). *Rzymskie prawo prywatne*, Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Linder, A. (2006). *The legal Status of the Jews in the Roman Empire*, in: Steven T. Katz (ed.), *The Cambridge History of Judaism 4*. Cambridge: Cambridge University Press, 128-173.
- Liverani, M. (2010). *Nie tylko Biblia. Historia starożytnego Izraela*, trad. J. Puchalski, Warszawa: Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- McMahon, G. (2011). *The Land and Peoples of Anatolia Through Ancient Eyes*, in: Sharon R. Steadman, Gregory McMahon (ed.), *The Oxford Handbook of Ancient Anatolia 10.000 – 323 B.C.E.*, Oxford: Oxford University Press, 15-33.
- Malina, B.J. (2003). *Daily Life in the New Testament Period*, in: Richard E. Averbeck, Mark W. Chavalas, David B. Weisberg (ed.), *Life and Culture in the Ancient Near East*, Bethesda: CDL Press.
- Malul, M. (2006). *Society, law and Custom in the Land of Israel in Biblical Times and in the Ancient Near Eastern Cultures*. Ramat – Gan: Hots'at Universitat Bar-Ilan.
- Manning, J.G. (2003). *Demotic Law*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 2. Leiden – Boston: Brill, 819-862.
- Mattingly, G.L. (2000). *Family*, in: Piotr Bieńkowski, Alan Millard (ed.) *Dictionary of the Ancient Near East*. Philadelphia: Penn University of Pennsylvania Press, 113-114.
- Maxime le Confesseur (Maximus Confessor), *Vie de la Vierge* 22. Trad. Michel-Jean van Esbroeck, CSCO 478, 24, CSCO 479, 16-17.
- Meslin, M. (2001). *L'Homme Romain. Des origines au Ier siècle de notre ère*, Bruxelles: Editions Complexe.
- Methodius Olympius, *Sermo de Simeone et Anna*, PG 18, 348-381.
- Michel, C. (2014). *Akkadian texts – woman in lettres. Old Assyrian Kaniš*, in: Mark W. Chavalas, *Women in the Ancient Near East*. London: Routledge Source Book for the Ancient World, 205-212.
- Michel, C. (2011). *The Kârum Period on the Plateau*, in: Sharon R. Steadman, Gregory McMahon (ed.), *The Oxford Handbook of Ancient Anatolia 10.000 – 323 B.C.E.* Oxford: Oxford University Press, 313-336.
- Naumowicz, J. (2009). *Chrześcijaństwo w świecie późnego antyku*. Warszawa: Wydawnictwo UKSW.
- Nehring, P. (2005). *Dlaczego dziewictwo jest lepsze niż małżeństwo?: spór o ideał w chrześcijaństwie zachodnim końca IV wieku w relacji Ambrożego, Hieronima i Augustyna*, Toruń: Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika.
- Nutkiewicz, H. (2015). *Destin des femmes à Eléphantine au Ve siècle avant notre ère*, Paris: Collection Kubaba - l'Harmattan.
- Origenes, *Contra Celsum* III 62, Sch 136, 142-143.
- Origenes, *Homilia* 14 (in *Lucam* 2, 21-24), GCS 49, 83-91, Sch 87, 216-231.

- Origenes, *Homilia 15 (in Lucam 2, 25-29)*, GCS 49, 92-94, SCh 87, 232-237.
- Origenes, *Homilia 16 (in Lucam 2, 33-34)*, GCS 49, 95-99, SCh 87, 238-249.
- Origenes, *Homilia 17 (in Lucam 2, 35-38)*, GCS 49, 100-110, SCh 87, 250-263.
- Paulinus Nolensis/Nolanus, *Epistula 30, 5*, CSEL 29, 1, 266.
- Paulinus Nolensis, *Epistula 121, 17-18*, CSEL 34, 2, 737-742 (= *Epistula 50, 17-18*, PL 61, 415-417).
- Pinçon, B. (2011). *Le couple dans l'Ancien Testament*, Cahiers Évangile 158, Éditions du Cerf, Paris.
- Porten, B. (2003). *Elephantine*, in: Raymond Westbrook (ed.), *Handbook of Oriental Studies. a History of Ancient Near Eastern Law*, Vol. 2. Leiden – Boston: Brill, 863-881.
- Prieur J.-M. (2009). *Les écrits apocryphes chrétiens*, Cahiers Évangile 148. Paris: Éditions du Cerf.
- Proclus Constantinopolitanus, *Homilia 22. De circumcissione Domini*, PG 65, 837-840.
- Roth, M. (2014). *Woman and law*, in: Mark W. Chavalas, *Women in the Ancient Near East*. London: Routledge Source Book for the Ancient World, 144-174.
- Saint Jérôme, (1951). *Lettres II*, Paris: Société d'Édition „Les Belles Lettres”.
- Saint Justin. (1987). *Apologies*. Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index par André Wartelle, *Etudes Augustiniennes*, Paris, 204-205.
- Sanctus Augustinus, *De ciuitate Dei XVII 4, 3*, BA 36, 358-359.
- Sanctus Augustinus, *De ciuitate Dei XXII 29, 4*, BA 37, 698-699.
- Sanctus Augustinus, *De sancta Virginitate 3, 3*, PL 40, 398, BA 3, 114-115.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 39, 18*, CCL 38, 438-439.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 66, 5*, CCL 39, 862.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 67, 21*, CCL 39, 884-885.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 80, 11*, CCL 39, 1126.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 88, 1, 10*, CCL 39, 1227.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 88, 2, 5*, CCL 39, 1237.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 96, 1*, CCL 40, 1354.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 97, 2*, CCL 39, 1373.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 104, 13*, CCL 40, 1543.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 105, 5*, CCL 40, 1556.
- Sanctus Augustinus, *Enarratio in Psalmum 118, 20*, CCL 40, 1730.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 66, 5*, CCL 39, 862.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 78, 2*, CCL 39, 1098.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 120, 4*, PL 39, 1985.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 123, 2*, PL 39, 1991.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 140, 18, 46*, CSEL 44, 194.
- Sanctus Augustinus, *Sermo 163, 4, 4*, PL 40, 891.

- Sanctus Augustinus, *Sermo* 190, 3, 4, PL 38, 1009.
- Sanctus Augustinus, *Sermo* 196, 2, 2, PL 38, 1020.
- Sanctus Augustinus, *Sermo* 214, 6, PL 38, 1068-1069.
- Sanctus Augustinus, *Sermo* 277, 18, 17, PL 38, 1267.
- Sanctus Augustinus, *Sermo* 289, 2, PL 38, 1308.
- Sanctus Augustinus, *Questionis Veteris et Novi Testamenti* 73, PL 35, 2267.
- Salamonowicz-Górska, I. (red.) (1999). *Kobieta w starożytności chrześcijańskiej: materiały Sympozjum Patrystycznego, 22.10.1998 ATK*, Warszawa: Wydawnictwo UKSW.
- Sasson, J.M. (ed.) (1995). *Civilisations of the Ancient Near East*, V. 1-4, Social Institutions, V. 1. New York: Charles Scribner's Sons.
- Satlow, M.L. (2006). *Rabbinic views on marriage, sexuality and the family*, in: Steven T. Katz (ed.), *The Cambridge History of Judaism* 4. Cambridge: Cambridge University Press, 612-626.
- Szymański, J. (2005). *Nauki pomocnicze historii*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Wipszycka, E. (2017). *Kościół w świecie późnego antyku*, Wydawnictwo Uniwersytetu Naukowego.
- Villey, L. (1996). *Origène, lecteur de l'Écriture*, SCE Supplément - Cahiers Évangile 96, Paris, Éditions du Cerf.

Abbreviations:

Ac - Actes des Apôtres

BA - *Bibliothèque Augustinienne*. Oeuvres de Saint Augustin. Desclée de Brouver, Paris 1936.

CCL - *Corpus Christianorum, Series Latina*, Turnhout 1954-

CSEL - *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Ed. Karl Halm, Vienne 1866-

CSCO - *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, Roma 1903-

Gn - Livre de Génèse

Jn - livre d'Évangile de Saint Jean

Lc - livre d'Évangile de Saint Luc

Mt - livre d'Évangile de Saint Matthieu

PG - *Patrologia Graeca* 1-161, J.-P. Migne, Paris 1857-1866.

PL - *Patrologia Latina* 1-217, J.-P. Migne, Paris 1878-1890.

SCh - *Sources Chrétiennes*. Paris 1941-

SCE - *Service Biblique Évangile et vie*, Éditions du Cerf

Pour les éditions récentes de sources patristiques en latin voir: <http://csl.sbg.ac.at/en/>

Pour la présentation des éditions de sources patristiques en grec voir: http://www.peeters-leuven.be/search_serie_book.asp?nr=94

Pour l'index des œuvres des Pères de l'Église voir: *Clavis Patrum Graecorum*



1. „La naissance de la Vierge” peint par Jean Restout (1692-1768). Tableau présenté à l’exposition temporaire „La peinture religieuse néo-classique”, Paris, Petit Palais 2017. Photo de Paulo Tovo.



2. „Le mariage de la Vierge” peint par Deboneville d’après le tableau de Carle Charles André van Loo dit Carle van Loo (1705-1765). Tableau de devant de l’autel présenté à l’exposition „La peinture religieuse néo-classique”, Paris, Petit Palais 2017. Photo de Paulo Tovo.



3. „L’Annonciation”: Russie, XVI^e s. pour la Vierge sculptée, XIX^e s. pour l’ensemble de l’icône. L’œuvre présentée à l’exposition permanente, Paris, Petit Palais. Photo de Bogusława Filipowicz.



4. „La Nativité”: Crète (1480-1500) . Tableau présenté à l’exposition permanente, Paris, Petit Palais. Photo de Bogusława Filipowicz.



5. Section de l’autel avec la scène de la circoncision. Il s’agit probablement de l’œuvre conçue dans l’atelier de Jean de Molder d’Anvers du XVI^e s. L’œuvre présentée au Pałac pod Blachą – Chateau de Varsovie. Photo de Bogusława Filipowicz.



6. Quotidien de la „Sainte Famille” polychromie de la fin du XIX^e s. peinte par Jan Stankiewicz à l’église de Mère de Dieu Auxilium Christianorum (Matki Bożej Wspomożycielki wiernych) – l’ensemble de Salésiens à Oświęcim. Photo de Bogusława Filipowicz.



7. « Mort de St Joseph » le vitrail de la cathédrale de St Louis de La Rochelle fait dans l'atelier d'Antoine Lusson (1807-1876) d'après un carton de William-Adolphe Bouguereau (1825-1905, né et mort à La Rochelle). Photo de Bogusława Filipowicz.